

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 20 octobre 2015, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire

les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1627/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Reid, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2015.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1628/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2015.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1629/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Réfection partielle de bassins de toiture blocs B et C - École polyvalente Saint-Jérôme;
8. Questions diverses;
9. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

RÉFECTION PARTIELLE DE BASSINS DE TOITURE BLOCS B ET C - ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME (RCE-1630/SRM)

ATTENDU QUE Steven Carey, architecte, a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 15380-012) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 13 octobre 2015 à 10 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie 9165-1364 Québec inc. (Les Toitures Techni-Toit) de Drummondville, au montant forfaitaire de 143 000 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 13 octobre 2015;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSE** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de réfection partielle de bassins de toiture, blocs B et C, à l'École polyvalente Saint-Jérôme à l'entreprise 9165-1364 Québec inc. (Les Toitures Techni-Toit) de Drummondville, au montant forfaitaire total de 143 000 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1631/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 40.

Adopté

Président

Secrétaire